

L'hon. M. Churchill: C'est renier complètement la Déclaration des droits.

M. Howard: C'est vous qui la reniez.

Une voix: Retournez au fin fond des bois.

L'hon. M. Churchill: C'est un abus révoltant...

M. Howard: C'est vous qui la reniez en fin de compte.

L'hon. M. Churchill: ...de la liberté au sein du Parlement. L'honorable député de Skeena et l'honorable député de Timiskaming savent tous les deux que tout a été fait à cette session-ci...

M. Howard: Ce n'est pas vrai.

L'hon. M. Churchill: ...pour qu'on en vienne à une entente...

M. Howard: Ce n'est pas la vérité.

L'hon. M. Churchill: ...et toutes sortes de réunions ont eu lieu. Ils ont été mis au courant des difficultés qui se posaient et, malgré tout, les voilà...

M. Howard: Ce n'est pas vrai.

L'hon. M. Churchill: ...qui tentent d'acculer au pied du mur le Parlement qui tire à sa fin.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Churchill: Ils le font aux frais...

M. Howard: Vous ne dites pas la vérité.

L'hon. M. Churchill: ...ainsi qu'au mépris des droits de 589 citoyens canadiens.

L'hon. M. Nowlan: Monsieur le président, je pose la question de privilège. Le député vient de dire que le ministre des Affaires des Anciens combattants ne dit pas la vérité. Je lui demande de retirer ces paroles.

M. McDonald (Hamilton-Sud): Il devrait les retirer, c'est certain.

M. le président: A l'ordre! Je vais entendre ce que l'honorable député a à dire au sujet de cette question de privilège.

Des voix: Retirez vos paroles.

Une voix: Retirez-les ou vous serez nommé.

M. Howard: Voilà encore cette menace de nous faire nommer. C'est la première chose qui leur vient à l'esprit, nommer quelqu'un.

Une voix: Retirez vos paroles.

M. Howard: Si l'honorable député veut bien se contenir un instant, je vais les retirer. Je les retire pour dire plutôt que les paroles du ministre ne sont pas conformes aux faits, et

[M. Howard.]

c'est exact. C'est en noir sur blanc dans le compte rendu d'hier. Lorsque le ministre nous invite à le suivre dans la fange, je m'y refuse. (*Exclamations*)

M. Morton: Monsieur le président, je pose la question de privilège. Le député a attaqué le ministre. J'assure au comité et à tous les députés que le ministre a fait tout ce qu'il pouvait au point de vue pratique pour résoudre ce problème. Certains d'entre nous avons négocié avec les députés de l'autre côté de la Chambre. Nous nous sommes entendus sur ce qui pouvait être une solution et avons attendu qu'un autre groupe nous dise si les principes généraux sur lesquels nous étions tombés d'accord pouvaient apporter la solution recherchée. Mais ce n'est qu'à la dernière minute que nous avons appris que cet arrangement avait échoué. (*Exclamations*)

M. Regier: Quel autre groupe?

M. Morton: J'ai eu des entretiens particuliers sur l'affaire. Le député a eu hier l'amabilité de ne pas divulguer le nom des députés et je ne les mettrai pas en cause non plus. Je répète que nous avons attendu, comme ceux qui m'interpellent maintenant, jusqu'à ce que nous pensions avoir la solution. Ce n'est qu'à la onzième heure que nous nous sommes rendu compte qu'il n'y avait rien à faire. C'est très injuste de blâmer le ministre qui nous a aidés à trouver une solution et à qui on a fait défaut à la dernière minute.

L'hon. M. Nowlan: Je pose la question de privilège...

M. Howard: J'invoque le Règlement...

L'hon. M. Nowlan: J'ai posé la question de privilège. Le député de Skeena a retiré, du moins en partie, ou a fait mine de retirer—comme c'est son habitude pour la plupart des choses qu'il dit à la Chambre—son affirmation alléguant que le ministre des Affaires des anciens combattants avait dit une fausseté. Puis il a dit qu'il était tombé dans la fange, ou quelque chose d'approchant. C'est tout aussi peu parlementaire et l'honorable député—le député, laissons tomber l'honorable—de Skeena devrait retirer tous les autres faux bruits qu'il a lancés, surtout sur le ministre des Affaires des anciens combattants.

M. Howard: Monsieur le président, puisque le gouvernement hypersensible demande des excuses, je m'exécute. Mais voici ce que je dirai au sujet du rappel au Règlement par le député de Davenport. S'il dit qu'il y a à la Chambre un autre groupe qui, à la dernière minute, a refusé d'en venir à un arrangement dans cette affaire, le ministre ne peut donc m'accuser de susciter toutes ces difficultés.